

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2017

Le conseil municipal de la commune de Saint Georges en Couzan s'est réuni le Vendredi 2 JUIN 2017 à 20h30 en séance ordinaire.

**Présents** : M André Dérory – M Serge Adami – Mme Agnès Laurendon – M David Buisson  
M Dominique Bartholin – M Serge Marcoux - M Stéphane Prajalas – Mme Deygat  
Françoise

**Absents Excusés** : M Julien Chavaren – Mme Audrey Bessey- Mme Séverine Chazelle

**Secrétaire de séance** : Serge Marcoux

Mme Audrey Bessey donne pouvoir à M. David Buisson

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Demande de permis de construire commerce
- 2) Approbation de l'avant-projet définitif
- 3) Prix du loyer du fonds de commerce
- 4) Encaissement chèque fonds AMACL
- 5) Convention parcours Pieds-Nus
- 6) Contrat de location salle des fêtes
- 7) Demande de subvention voirie
- 8) Tableau des élections 11 et 18 Juin 2017
- 9) Travaux hors marché salle de la mairie
- 10) Questions diverses

#### **1) Demande de permis de construire commerce**

*Le conseil municipal approuve la demande de permis de construire pour la rénovation du bâtiment de la poste*

## **2) Approbation de l'avant-projet définitif du commerce**

*Le conseil valide le projet estimatif du futur commerce et rénovation du logement :*

*Montants estimatif :*

- Commerce : 173 152.28 euros
- Logement : 25472.20 euros

## **3) Prix du loyer du fonds de commerce**

*Le conseil municipal décide un montant de location de 700 euros par mois pour le loyer global (commerce + logement)*

## **4) Encaissement chèque fonds AMACL**

*Le conseil municipal prend connaissance de l'encaissement d'un chèque d'un montant de 14 838.76 euros correspondant à une provision du fond de garantie Association Massif Central*

## **5) Convention parcours Pieds-Nus :**

*Le conseil municipal prend connaissance et approuve la convention pour fourniture d'eau entre la mairie et M - Mme Moulin Roger*

## **6) Contrat de location salle des fêtes**

*Il est suggéré au conseil municipal, à chaque location, d'établir un contrat avec signature des personnes qui louent ; le conseil municipal approuve ce principe de fonctionnement*

## **7) Demande de subvention voirie**

*Le conseil municipal approuve le devis établi pour un montant de 34234 euros HT rénovation et goudronnage chemin du mas et sollicite une subvention auprès du Département.*

## **8) Tableau des élections 11 et 18 Juin 2017**

*Planning établi par Serge Adami et envoyé aux personnes concernées*

### **9) Travaux hors marché salle de la mairie**

*M. Le maire présente un devis pour la fourniture et la mise en place d'un bardage sur l'auvent du hall de la mairie d'un montant de 3210 € HT.*

*Ces travaux sont hors marché.*

*Le conseil municipal approuve ce devis.*

### **Questions diverses :**

*. Les travaux de voirie route de St Just débuteront début juin*

*Monsieur le maire a demandé un devis pour le remplacement du réseau d'eau entre la mairie et la maison de M Mme Viillard pour un montant de 8 395 euros HT.*

*Le conseil municipal approuve ce devis.*

*. Emploi aidé : le conseil municipal approuve la recherche en vue de recrutement d'une personne éligible au contrat aidé.*

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire remercie les personnes présentes

Fait à St Georges en Couzan le 2 juin 2017